



COMMUNE D'EBERSHEIM

Compte administratif et Compte de gestion 2023 - Budget 2024

① CONTEXTE ECONOMIQUE ET CONTEXTE FINANCIER DE LA COMMUNE

Le contexte économique – les projections macroéconomiques

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

(révisions par rapport à septembre 2023 en italique)	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel ^{a)}	2,5	0,8 (0,9)	0,9	1,3	1,6
	–	- 0,1 (0,0)	0,0	0,0	–
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,8	1,7
	–	- 0,1	- 0,1	0,0	–
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,8	2,2	1,9
	–	- 0,2	0,0	0,1	–
Pouvoir d'achat par habitant	- 0,1	0,7	0,8	0,5	0,7
	–	0,1	0,1	0,0	–
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,3	7,6	7,8	7,6
	–	0,1	0,1	0,0	–

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de septembre 2023, fondée sur les comptes trimestriels du 31 août 2023, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis.

a) Pour 2023, la projection de croissance du PIB réel est indiquée sur la base des dernières informations disponibles (résultats détaillés des comptes trimestriels du 30 novembre 2023 et enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France de début décembre 2023). Le chiffre entre parenthèses correspond à la projection finalisée le 30 novembre, sur la base des comptes nationaux trimestriels du 31 octobre 2023.

Sources : Insee pour 2022 (comptes nationaux trimestriels du 31 octobre 2023), projections Banque de France sur fond bleuté.

La croissance économique (PIB), résiliente en 2022 et en ralentissement marqué en 2023, devrait connaître une légère reprise en 2025 et 2026. L'inflation totale (IPCH), qui a atteint un pic début 2023 continuerait à refluer pour atteindre 2,5% en 2024. En l'absence de nouveau choc sur les matières premières importées, l'inflation reviendrait à moins de 2% à partir de 2025. L'emploi s'ajusterait avec retard au ralentissement économique constaté depuis fin 2022. Ainsi le taux de chômage continuerait de progresser avant de reprendre sa trajectoire baissière.

Le contexte financier de la commune

En 2023, la hausse importante des charges des fonctionnements, liée à l'évolution du prix de l'énergie et de l'inflation a été partiellement compensée par des ressources en hausse, augmentation liée notamment à l'évolution des bases fiscales.

② COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET EVOLUTION

Section de fonctionnement (par chapitre)

Recettes Fonctionnement	2021	2022	2023	Évolution
Atténuation de charges	9 466,01 €	8 945,78 €	2 927,41 €	Ns
Produits des services, ventes	17 782,51 €	26 994,70 €	64 668,44 €	+139,6%
Fiscalité locale	961 910,50 €	992 676,57 €	1 086 728,95 €	9,5%
Dotations et participations	442 708,84 €	447 080,41 €	438 873,83 €	-1,8%
Autres produits gestion courante	15 090,98 €	111 917,29 €	32 822,79 €	Ns
Produits financiers	37,93 €	38,06 €	62,44 €	Ns
Produits spécifiques		22 698,00 €	0 €	Ns
Recettes réelles	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	1 626 083,86 €	1,0%
Recettes d'ordre	0 €	0 €	0 €	Ns
Total fonctionnement	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	1 626 083,86 €	1,0%

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'inscrivent en hausse de **1% contre 10%** l'année précédente.

Principales évolutions :

- Les produits des services (vente de bois, produits de la location de chasse, renouvellement des concessions du cimetière, remboursement de frais, ...) progressent de manière importante, la vente de bois d'œuvre ayant été significative (33 k€).
- Les recettes de la fiscalité locale sont en hausse de 9,5% en raison notamment de l'évolution des bases fiscales de 7,1%, de la progression de la taxe sur l'électricité et les recettes des droits de mutation et ceci malgré le maintien des taux de fiscalité
- Les dotations et participations versées par l'État s'inscrivent en recul de 1,8%, l'État ne prenant pas en compte l'évolution de l'inflation pour le calcul des dotations
- Les autres produits de gestion courante sont en recul de 80 k€ en raison de la perception, en 2022, des dons effectués sur le site de la Fondation du Patrimoine (79 453,50 €), dons destinés au financement des travaux de rénovation de l'orgue et de l'église.

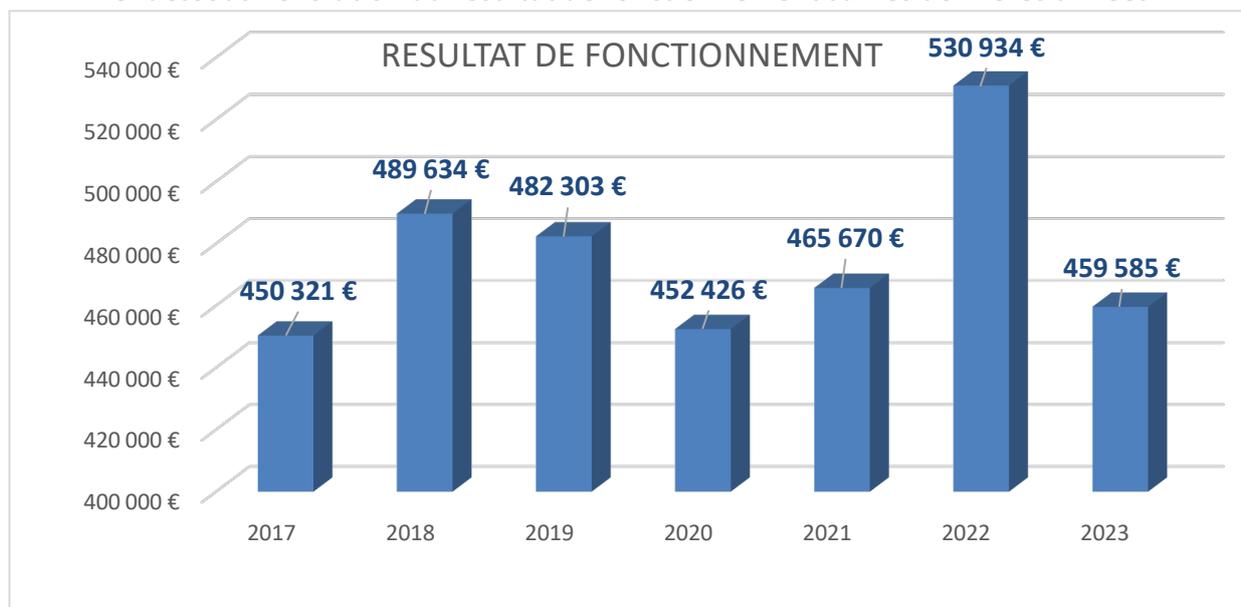
Dépenses Fonctionnement	2021	2022	2023	Évolution
Charges à caractère général	343 954,99 €	376 212,55 €	476 744,72 €	26,7%
Charges de personnel et frais assimilés	406 681,33 €	438 118,20 €	434 745,81 €	-0,8%
Atténuations de produits	150 517,00 €	150 815,00 €	151 281,00 €	3,1%
Autres charges de gestion courante	86 618,39 €	83 027,22 €	96 929,71 €	16,7%
Charges financières	10 725,86 €	7 805,77 €	6 462,50 €	-17,2%
Charges spécifiques	0,00 €	739,85 €	334,74 €	Ns
Dépenses réelles	998 497,57 €	1 056 718,59 €	1 166 498,48 €	10,4%
Opérations d'ordre	0,00 €	22 698,00 €	0,00 €	Ns
Total Fonctionnement	998 497,57 €	1 079 416,59 €	1 166 498,48 €	8,1%

Les **dépenses réelles** sont en hausse de **10,4%** après une augmentation de **5,8%** l'année précédente.

Principales évolutions :

- **Les charges à caractère général (+26,7%)** avec une hausse importante liée notamment à **la progression** du prix de l'énergie (+ 43 k€ notamment le gaz), des frais d'entretien et de réparation des bâtiments communaux, des réseaux et de la voirie (+33 K€), des honoraires (avocat, géomètre, notaire), des cotisations et redevances (+9%).
Les autres charges à caractère général concernent notamment le fleurissement, l'impression du journal communal, les frais de nettoyage des locaux, les cérémonies et évènements (sorties touristiques, maisons fleuries, fête de Noël des personnes âgées, cérémonie du 11 novembre), les primes d'assurance, les frais de maintenance, les fournitures scolaires, de nettoyage et petit équipement.
- Les **charges de personnel** sont en légère baisse(-0,8%), baisse liée principalement au départ d'agents dont le remplacement est intervenu postérieurement au départ
- Les **atténuations de produits** composées du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) progressent légèrement.
- Les **autres charges** progressent en raison de l'évolution de la contribution au SIVU FORESTIER et à l'ONF (hausse des charges d'exploitation de la forêt corrélée avec les ventes de bois), de la hausse des cotisations patronales et des subventions versées aux écoles et associations
- Les **charges financières** baissent en raison du désendettement de notre commune

Ci-dessous l'évolution du résultat de fonctionnement sur les dernières années



Le résultat diminue, les dons perçus en 2022 (79 453,50 €) dans le cadre des travaux de rénovation de l'orgue et de l'église, ont généré des recettes exceptionnelles. Hors dons, le résultat 2022 de fonctionnement se situerait au même niveau que 2023.

Section d'investissement

Recettes d'investissement	2021	2022	2023
Dotations, fonds et réserves	611 135,56€	534 471,49 €	422 453,67 €
Subventions d'investissement	168 213,84€	214 760,20 €	82 064,96 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	779 349,40 €	749 231,69 €	504 518,63 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	35 428,75 €	77 073,46 €	22 741,19 €
TOTAL RECETTES	815 778,15 €	826 305,15 €	527 259,82 €

En 2023, les recettes d'investissement sont alimentées par :

- Les **dotations, fonds et réserves** comprenant le fonds de compensation TVA de 82 k€ (compensation TVA sur les investissements réalisés en 2022), la Taxe d'aménagement de 40 k€ en baisse de 25 k€ en raison de la diminution des projets de construction, l'Excédent de fonctionnement capitalisé de 300k€
- Les **subventions** de 82 k€ (subventions versées par la Région, l'État,) concernant le solde relatif à la rénovation de l'église (Région 50 k€ et DSIL 29 k€), et de l'orgue (DRAC 2 k€)

Dépenses d'investissement	2021	2022	2023
Emprunts (remboursement du capital)	152 384,68 €	126 980,65 €	100 000,00 €
Études (immobilisations incorporelles)	44 784,04 €	600,00 €	1 200,00 €
Subvention d'équipement versée			160 000,00 €
Immobilisations corporelles	666 535,63 €	497 790,14 €	282 315,28 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	863 704,15 €	625 370,89 €	543 515,28 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	36 428,75 €	54 375,46 €	22 741,19 €
TOTAL DEPENSES	900 132,90 €	679 746,35 €	566 256,47 €

Les immobilisations corporelles correspondent aux opérations d'investissement :

- L'acquisition de bancs et tables, l'achat de matériel (dénivellement, sonorisation pour la salle, informatique)
- Des opérations de sécurisation (aménagement coussins berlinois RD 1083, chicane route de Scherwiller, pose de potelet près de la salle, mise en place de miroirs)
- Des aménagements routiers (rue des Vosges et Straengen, route de Sélestat, rue des dahlias et de la chapelle)

- La mise en place d'horloges astronomiques permettant de piloter l'éclairage public,
- La contribution pour le poste électrique de transformation rue des cerisiers

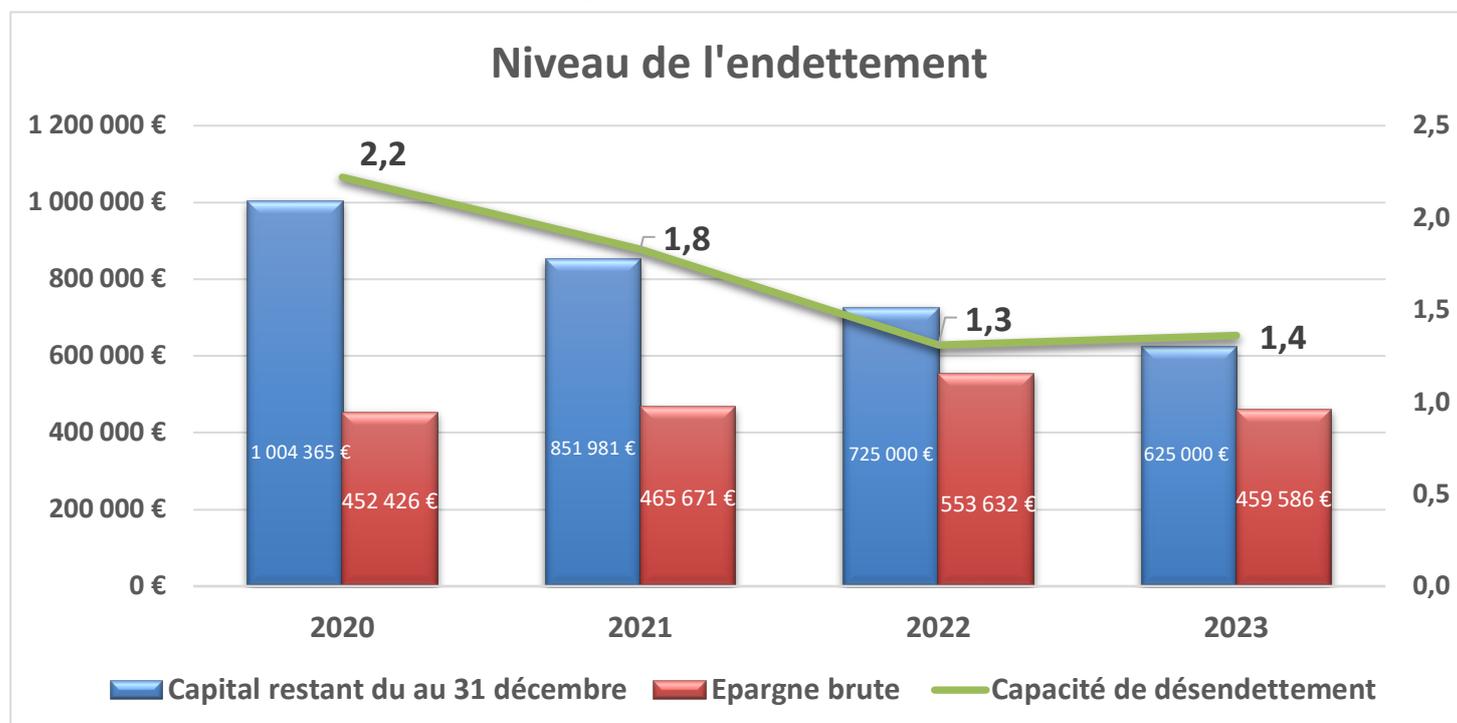
La subvention d'équipement versée correspond à une participation de la commune, basée sur l'estimation du foncier, dans le cadre de l'acquisition, par la communauté de communes, des locaux de l'ancien crédit mutuel.

Évolution des épargnes (autofinancement)

EPARGNES	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Recettes réelles Fonctionnement	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	1 626 083,86 €	1,0%
Dépenses réelles Fonctionnement	998 497,57 €	1 056 718,59 €	1 166 498,48 €	10,4%
Épargne brute	465 670,86 €	553 632,22 €	459 585,38 €	-17%
Remboursement du capital (Emprunts)	152 384,68 €	126 980,65 €	100 000,00 €	-21,2%
Épargne nette	313 286,18€	426 651,57€	359 585,38 €	-15,7%

L'épargne brute est en baisse en 2023, les éléments 2022 ayant été impactés par des revenus exceptionnels (dons relatifs aux travaux de l'église et de l'orgue). Relevons également la baisse des remboursements annuels de la dette qui permet d'améliorer l'épargne nette par rapport à 2021.

Évolution de l'endettement (en €), de l'épargne brute (en €) et de la solvabilité (en nombre d'années)



Il découle de la combinaison de l'évolution de notre épargne brute et de la baisse de notre endettement, une stabilité de notre capacité de désendettement, (nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute) se situant à **moins de 2 années**.

Cette capacité de désendettement nous permet de préparer sereinement les projets des prochaines années tout en recherchant des subventions.

Résultats de clôture du compte de gestion – Synthèse

	Résultat clôture 2022	Part affectée Investissement	Résultat Exercice 2023	Résultat clôture 2023
Investissement	830 416,38 €		-38 996,05 €	791 419,73 €
Fonctionnement	727 586,74 €	-300 000 €	459 585,38 €	887 172,12 €
TOTAL	1 558 003,12 €	-300 000 €	420 588,73 €	1 678 591,85 €
Restes à réaliser			Investissement	34 737,84 €

Quelques photos des aménagements et investissements réalisés :

- Aménagement rue des Vosges, acquisition d'une lame à neige
- Participation à la mise en place d'un poste électrique de transformation, chicane de réduction de vitesse à l'entrée sud du village
- Aménagement de sécurité pour piétons, participation à l'achat des locaux de l'ancien crédit mutuel.



③ BUDGET 2024

Les priorités du budget

Le projet de rénovation énergétique, d'accessibilité et de réaménagement du bâtiment de la mairie est reporté en raison des travaux prévus par la communauté de communes au niveau des anciens locaux du crédit mutuel permettant à terme d'accueillir la micro-crèche et une extension du périscolaire. Ces travaux ont été décalés, la communauté de communes réalisant une étude sur l'ensemble des périscolaires et des structures de petite enfance. Ce projet pourra ainsi être lancé lorsque la micro-crèche aura déménagé. En attendant nous avons réalisé en 2023 un diagnostic sur l'éclairage public et nous allons procéder à des travaux de remplacement avec des luminaires à LED. La consultation des entreprises est prévue courant du printemps et le démarrage devrait intervenir au 2^{ème} semestre.

Ce projet nous permettra d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire notre facture, de nous mettre en conformité, d'apporter plus de sécurité et de visibilité tout en régulant les nuisances lumineuses.

Nous allons également effectuer un audit énergétique de bâtiments pour nous permettre de mener une réflexion sur la priorisation des futurs travaux et investissements. Pour ailleurs, nous allons étudier le remplacement des luminaires des équipements sportifs avec des luminaires à LED.

Évolution des taux des taxes directes

Comme les années précédentes, nous maintenons les taux des différentes taxes

Taxes directes locales	Taux de la commune	Taux moyens nationaux
Taxe foncière Bâti	26,06 %	33,49%
Taxe foncière Non bâti	50,74%	44,86%
CFE (cotisation foncière des entreprises)	16,17%	21,81%
Taxe Habitation - résidences secondaires	14,90%	19,87%

Budget de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** intègrent notamment une hausse de 3,9% des bases relatives à la fiscalité directe en raison du contexte inflationniste en 2023.

Recettes de fonctionnement	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Atténuation de charges	5 000 €	5 000 €	4 000 €
Produits des services, domaines	12 347 €	21 413 €	23 828 €
Impôts et taxes (fiscalité locale)	919 000 €	954 000 €	1 031 000 €
Dotations et participations	430 000 €	422 000 €	419 000 €
Autres Produits de Gestion courante	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Produits financiers	0 €	0 €	0 €
Produits spécifiques	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 386 347 €	1 422 413 €	1 497 828 €
Résultat reporté	196 653 €	427 587 €	487 172 €
TOTAUX	1 583 000 €	1 850 000 €	1 985 000 €

Au niveau des **dépenses de fonctionnement**, les **charges à caractère général** progressent de manière sensible en raison notamment de l'évolution de l'inflation, de la hausse de l'électricité et de la mise en place d'un programme de contrôle des poteaux et puits d'incendie. Les **dépenses de personnel** sont impactées par l'évolution du point d'indice liée à l'inflation, de la mise en place d'avantages sociaux. Les **dépenses réelles de fonctionnement** restent toutefois maîtrisées pour permettre un virement à la section d'investissement et ainsi autofinancer nos projets futurs.

Dépenses de fonctionnement	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Charges à caractère général	388 000 €	462 000 €	520 828 €
Charges de personnel	460 000 €	479 900 €	502 000 €
Atténuations des produits	155 000 €	155 000 €	157 000 €
Charges de gestion courante	106 000 €	95 000 €	112 500 €
Charges financières	10 000 €	7 000 €	6 500 €
Charges spécifiques	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Dotations aux provisions	0 €	100 €	0 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 120 000 €	1 200 000 €	1 299 828 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	0 €
Virement Section investissement	463 000 €	650 000 €	685 172 €
TOTAUX	1 583 000 €	1 850 000 €	1 985 000 €

Budget d'investissement

Recettes d'investissement	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Dotations, fonds et réserves	473 514 €	400 584 €	448 408 €
Subventions	319 628 €	79 000 €	0 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES	793 142 €	479 584 €	448 408 €
Virement section de fonctionnement	463 000 €	650 000 €	685 172 €
Opérations d'ordre et patrimoniales	0 €	22 208 €	0 €
Report solde section d'investissement	768 212 €	683 858 €	791 420 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 940 000 €	1 982 208 €	1 925 000 €

Les **dotations, fonds et réserves** sont constitués de l'excédent de fonctionnement 2023 capitalisé (400K€), du fonds de compensation TVA sur les investissements 2023 et d'une estimation de la taxe d'aménagement.

Au moment de préparer ce budget, nous n'avons pas d'éléments précis sur les subventions du projet de rénovation de l'éclairage public. Nous ne prévoyons pas d'inscription en 2024 ce d'autant plus que les travaux devraient démarrer au cours du 2^{ème} semestre et que le versement des subventions n'interviendra qu'en 2025.

Enfin le virement de la section de fonctionnement et le report 2023 complètent les **recettes d'investissement**.

Dépenses d'investissement	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Études (Immobilisations incorporelles)	186 000 €	135 000 €	155 000 €
Subventions d'équipement versées	5 000 €	165 000 €	5 000 €
Immobilisations corporelles (travaux, achats...)	1 142 000 €	815 000 €	920 000 €
Immobilisations en cours, provision pour travaux futurs	480 000 €	740 000 €	740 000 €
Emprunt (Remboursement en capital)	127 000 €	105 000 €	105 000 €
DEPENSES REELLES	1 940 000 €	1 960 000 €	1 925 000 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	0 €	22 208 €	0 €
TOTAUX	1 940 000 €	1 982 208 €	1 925 000 €

Les **dépenses d'investissement** comprennent les **restes à réaliser** (engagements correspondant à la signature de marchés et contrats l'année précédente et qui n'ont pas été réalisés ou terminés) ainsi que les **nouveaux projets**.
Ci-après quelques précisions :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles (études)

- Frais de réalisation de documents d'urbanisme et du cadastre
- Frais d'études : étude de faisabilité du bâtiment mairie (solde), audit énergétique salle polyvalente, atelier communal et école maternelle, bureau d'étude relatif aux travaux de transformation de l'éclairage public et des terrains sportifs en LED, étude photovoltaïque

Chapitre 21 Immobilisations corporelles (achat et travaux)

- Travaux de rénovation de l'éclairage public et des équipements sportifs en LED
- Aménagement d'espaces verts
- Enveloppe annuelle de travaux de rénovation à l'école élémentaire et maternelle
- Remplacement éventuel d'un système de chauffage à l'école maternelle
- Achat de matériel à la salle, matériel de décoration, matériel et outillage et matériel informatique
- Aménagement de voirie et de sécurité
- Aménagement à l'aire de jeux
- Achat d'un véhicule plateau/benne

Chapitre 23 Immobilisations en cours :

- Enveloppe pour le projet futur de rénovation du bâtiment de la mairie et les autres projets futurs

Emprunts (remboursement en capital) : remboursement du capital de la dette (crédits en cours). Le remboursement baisse, un crédit étant arrivé à terme mi-2022.

RATIOS

Quelques ratios comparés aux collectivités de taille identique

RATIOS	EBERSHEIM	Moyenne communes 2000-3500 habitants	Remarques (les 6 premiers ratios sont déterminés par habitant)
DRF/Population	505 €	788 €	Niveau des dépenses de fonctionnement
Impôts directs/Population	382 €	548 €	Recettes liées à la fiscalité locale
RRF/Population	704 €	985 €	Niveau des recettes de fonctionnement
Dépenses équipement/population	192 €	333 €	Investissement annuel
Dettes/Population	270 €	685 €	Encours de la dette
DGF/Population	177 €	153 €	Dotations versées par l'État
Dépenses personnel/DRF	37,3%	50,8%	Niveau des dépenses de personnel
(DRF + remboursement dette)/RRF	77,8%	87,8%	Marge d'autofinancement
Dépenses d'équipement/RRF	27,3%	33,8%	Effort d'équipement
Dettes/RRF	38,4%	69,5%	Charge de la dette

DRF : dépenses réelles de fonctionnement RRF : recettes réelles de fonctionnement

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État

EN CONCLUSION

Avant de conclure un clin d'œil à un chêne remarquable bicentenaire avec des premiers signes de dépérissement ; ce chêne a pu être vendu à un merrandier pour être transformé en tonneau.



L'inflation galopante des deux dernières années et la hausse importante de l'énergie ont entraîné une progression sensible des charges de fonctionnement mais également une hausse des coûts d'investissement et des conditions financières en matière d'emprunt.

Cette hausse des charges de fonctionnement a partiellement été compensée par une augmentation des recettes fiscales, augmentation liée à l'évolution des bases d'imposition mais les dotations versées par l'État sont restées stables.

Espérons que l'année 2024 évolue vers une situation moins inflationniste et un contexte économique plus stable.

Nous pourrions ainsi préparer sereinement les projets 2024 et les projets futurs.